Villa de l'Hermitage

NOTE TECHNIQUE SOMMAIRE

(Art R261-25 du C.C.H.)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

La construction se conformera :

- **Aux prescriptions techniques des documents techniques unifiés (D.T.U.) établis par le Centre Scientifique Technique du Bâtiment.**
- **Aux règles de construction et de sécurité en vigueur.**
- **Selon normes de la réglementation acoustique (N.R.A.) applicable depuis le 1er janvier 1996, qui améliore les caractéristiques acoustiques des logements**

CARACTERISTIQUES ET EQUIPEMENTS GENERAUX

FONDATIONS

Exécutées sur semelles ou longrines en béton armé selon les prescriptions du bureau d'études.

MURS ET OSSATURE

Sous Sol :

- Murs périphériques et refends en parpaings pleins 20x20x50 avec poteaux et chaînage béton armé (selon prescriptions du bureau d'études).
- La dalle sera réalisée en béton armé « type radier » (selon prescriptions du bureau d'études).

R.d.C et étages

- Les murs de façades, pignons seront élevés en parpaings 20x20x50 creux avec poteaux intermédiaires et d'angles en béton armé.
- Les murs de refends seront élevés en parpaings 20x20x50 pleins avec poteaux intermédiaires et d'angles en béton armé.
- Les poteaux intermédiaires, poutres linteaux et chaînages seront en béton armé (selon prescriptions du bureau d'études).
- Les façades et pignons seront doublés intérieurement par un complexe isolant thermique dont la nature et l'épaisseur seront définis par l'étude de l'ingénieur thermicien.
- Les parements extérieurs seront constitués par de l'enduit monocouche hydraulique gratté fin avec incorporation de bandeaux et de corniches type pierre, il sera réalisé des modénatures d'enduit sur le pourtour des ouvertures équipées de volets roulants, appui de fenêtre « selon prescription des bâtiments de France. »
- Les planchers intérieurs seront réalisés en dalle béton armé pleine sur poutrelle et hourdis, bacs acier d'épaisseurs définies par le Bureau d' Etudes Technique, isolés thermiquement et coupe feu ou nécessaire.

TERRASSES ET TOITURES

- Les Charpentes seront réalisées en sapin des landes, (Charpente bâtiment existant conservée)
- **Couverture tuiles terre cuite.** « Gouttières et descente en zinc ».

MENUISERIES EXTERIEURES

- Volets bois laqués (Selon localisation).
- Volets roulants PVC (Selon localisation).
- Les garde-corps seront en fer forgé laqué gris.

ESPACES VERT

- Aménagement de l'ensemble de l'opération en espace vert avec plantation et éclairage.
- Clôture de séparation jardin privatif en acier laqué ou grillagée en complément de haies arbustives.

APPARTEMENTS

MENUISERIES EXTERIEURES

- Les châssis seront ouvrant à la française ou fixes selon plans d'architecte. **Menuiseries PVC ou Alu laqué blanc, à double vitrage « isolant acoustique 4/16/4 ».**

MENUISERIES INTERIEURES ET CLOISONNEMENT

- Blocs portes isoplanes **moulurées** prépeintes, huisseries métalliques ou bois pour toutes les pièces.
- Portes palière pleines peintes coupe feu selon normes en vigueurs, serrure de sûreté à 3 points.
- Plinthes bois 70 mm dans les pièces non carrelées.
- Cloisons de séparation logements type placostyle de 160 mm répondant aux mornes phonique et coupe feu en vigueurs.
- Cloisons de distribution en plaque de plâtre âme alvéolaire.

CHAUFFAGE ET PRODUCTION D'EAU CHAUDE

- Chauffage par convecteur électrique et production d'eau chaude par ballon électrique **avec sonde et thermostat de réglage** (Selon les mornes en vigueurs et les prescriptions délivrées par E.D.F.)

PLOMBERIE SANITAIRE

- **Plan de toilette avec finition stratifié postformé avec vasque encastrée en porcelaine vitrifié sur meubles mélaminé, miroir et bandeaux lumineux**
- **Baignoire Acryl** blanc vernis .
- Ensembles WC porcelaine vitrifiée, blanche munis d'un robinet d'arrêt.
- Robinetterie mélangeuse PORCHER, JACOB DELAFOND ou similaire.
- Cuisine fluides en attente, branchement machines à laver : attentes bouchonnées.(lave linge et lave vaisselle)

VENTILATION DES LOGEMENTS

- La ventilation mécanique contrôlée assurera le renouvellement d'air dans les pièces humides et l'évacuation des gaz brûlés des chaudières.
- Entrées d'air incorporées aux coffres de volets roulants ou dans les menuiseries extérieures dans les chambres et salles de séjour

ELECTRICITE

En conformité avec les nouvelles normes et prescriptions en vigueur, appareillage de chez «ARNOULD » ou similaire

- **Entrée**:
- Bouton poussoir sonnette modulaire
- Un point lumineux
- Une prise 2x10 16A +T
- **Un écran de vidéophone avec ouverture de porte automatique « POUR COLLECTIF »**

- **Salle d'eau**:
  - Un point lumineux centre
  - Un point lumineux en applique
  - Interrupteur double allumage
  - Une prise 2x10 16A +T
- **W-C** :
  - Un point lumineux simple allumage
- **Cuisine**:
  - Un point lumineux centre
  - Un point lumineux en applique
  - Interrupteur double allumage
  - 2 prises de courant 2x20A+T LV / LL
  - Une prise de courant 2x32A+T
  - 3 prises 2x10/16A+T
  - Un conjoncteur téléphonique
  - Alimentation chaudière
- **Séjour** :
  - Un point lumineux en centre
  - Interrupteur double allumage
  - 5 prises 2x10/16A+T
  - Un conjoncteur téléphonique
  - **1 prise T.V. Numérique CANAL SAT / CANAL+ ou TPS - F.M.**
- **Chambre 1**:
  - Un point lumineux simple allumage
  - 3 prises 2x10/16A+T
  - Un conjoncteur téléphonique
  - **1 prise T.V. Numérique CANAL SAT / CANAL+ ou TPS - F.M.**
- **Chambre 2/3** :
  - Un point lumineux simple allumage
  - 3 prises 2x10/16A+T
  - Un conjoncteur téléphonique
  - 1 prise T.V. / F.M.
- **Dégagement** :
  - Un point lumineux
  - Une prise 2x10 16A +T

REVETEMENTS MURAUX

Pièces sèches

- Plinthes, portes et battis : 2 couches de peinture velours blanche
- Plafonds : Peinture mate
- Murs : peinture velours blanche

Pièces humides

- Portes et battis : 2 couches de peinture satinée velours blanche
- **Cuisine** : Plafonds et murs: 2 couches de peinture satinée velours blanche
- **Salle de bains** : Plafonds 2 couches de peinture satinée velours blanche
  Murs : Faïence murale pastel de la gamme du constructeur sur tout le pourtour de la pièce jusqu'au plafond

REVETEMENT DE SOLS

Pièces sèches

- Entrée et Séjour
  Carrelages 30x30 «classe IV » Grès émaillé dans la gamme du constructeur (posées sur isolation phonique pour les appartements d'étage)
  . Plinthes en sol relevé.
- Chambres et dégagement
  Moquette velours classé U2SP2. (Rez de chaussé et étages).

Pièces humides

- Cuisine, W-C et Salle de Bains

  Carrelages 30x30 «classe IV » Grès émaillé dans la gamme du constructeur (posées sur isolation phonique pour les appartements d'étage)
  . Plinthes en sol relevé.

PARTIES COMMUNES

HALL D'ENTREE

- La porte de l'entrée sera réalisé en aluminium laqué et munie d'un système d'ouverture automatique **de « type vidéophone avec caméra », écran de réception** et ouverture automatique dans les appartements.
- Murs : revêtus de textile ou vinyl mural, miroirs, luminaires.
- Sol : revêtements **« Calpinage de Pierre Marbrière »**
- Portes palière laquées avec serrure 3 points et bouton de porte laiton.

PALIERS D'ETAGES

- Murs : revêtus de textile ou vinyls mural
- luminaires en applique ou plafonniers.
- Sol : revêtements **Moquette U3 P3**

RADIO ET TELEVISION

- Les appartements **réceptionneront les chaînes satellite en Numérique soit " CANAL SAT et CANAL + ou TPS, distribution en ULB (Ultra Large Bande**),par système de parabole, hors terminal, abonnement et frais d'installation.

ESPACES VERTS

- Aménagement des terrasses et jardins **« plantations d'arbustres et luminaires réalisées par un Paysagiste »** séparations des terrasses par murs bahut et rambarde acier laquée, séparations des jardins par clôtures grillagés

* * * * * * *

Le promoteur se réserve le droit d'apporter toutes modifications dans la conception et aux matériaux indiqués, sans que cela ne nuise à la qualité et à la solidité de l'ouvrage

Villa de l'Hermitage

63 rue de l'Hermitage – 2bis chemin des Bottés - 95300 Pontoise

GESCOM Habitat